

Procès-verbal du conseil d'école du Mardi 14 Octobre 2025

Personnes présentes :

Mme MAUBROU, adjointe à la vie scolaire.

Mme JUILLARD, directrice générale des services de la municipalité.

Mmes DECOMBAS, SALVY, PRADIER enseignantes.

Mmes MOREAU, BOURDENX, LOPEZ, CAPELLI, M. LAROCHE, représentants des parents d'élèves.

Personnes excusées :

Mme ROMEUF, Inspectrice de l'Education Nationale.

M. VEGA, Maire.

M.DUEE, conseiller municipal,

M.JOUVE, représentant des parents d'élèves.

Présentation des membres du Conseil d'école : tour de table.

1) Approbation du procès verbal du conseil d'école du 2 juin 2025 dernier :

Le compte-rendu du conseil d'école de juin dernier a été approuvé par les membres du Conseil.
Il est mis en ligne sur le site de la mairie et affiché à l'école.

2) Présentation des représentants des parents d'élèves :

Taux de participation lors des élections des représentants des parents d'élèves : 53.13%
3 titulaires élus et 3 suppléants.

Candidats élus :

Titulaires : Erwan LAROCHE (papa d'Augustin en GS, classe de Mme Decombas), Stéphanie MOREAU (maman de Constance, GS, classe de Mme Pradier et de Clotilde, PS, classe de Mme Decombas), Fanny BOURDENX (maman de Luana, MS, classe de Mme Pradier)

Suppléants : Sarah LOPEZ (maman d'Alexy, GS, classe de Mme Decombas et de Maxim, PS, classe de Mme Salvy), Bruno JOUVE (papa de Sérena, PS, classe de Mme Decombas) et Alyssa CAPELLI (maman de Thomas, PS, classe de Mme salvy)

3) Bilan de la rentrée :

- 24 PS
- 26 MS
- 22 GS soit 72 élèves inscrits à l'école.
Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière.

Les répartitions sont les suivantes :

PS/MS : 24 avec Mme Salvy. Atsem : Elodie Berger. 11 PS et 13 MS.

PS/GS : 24 avec Mme Decombas. 13 PS et 11 GS. Atsem : Cristina Pereira. Une aesh travaille dans cette classe : Julie Barrier.

MS/GS : 24 avec Mme Pradier : 13 MS et 11 GS. Atsem : Maud Stabler.

Sieste : Une salle de sieste, où l'on peut coucher 25 enfants : à ce jour, beaucoup d'enfants de PS fréquentent à la journée (en moyenne 20 enfants de PS sont couchés pour le moment). Les PS des deux classes sont couchés dans ce dortoir. Dortoir surveillé en alternance par une des atsems de PS.

Il y a une 2e salle de sieste, pour les MS, (la bibliothèque) surveillée, à tour de rôle, par les atsems de MS/GS et PS/MS. Ce qui mobilise 2 atsems chaque après-midi.

Les enfants de MS sont couchés sur demande des parents à des jours fixes pour toute la période. Au fur et à mesure de l'année les jours de sieste sont réduits afin qu'à la période 5, il n'y ait plus de sieste pour les MS.

Les enfants sont tous levés à la même heure, à 15h15, puis ils passent aux toilettes, boivent et rejoignent leur classe.

Intervenants :

ANGLAIS : Mme Decombas se charge des cours d'anglais pour tous les GS : le vendredi de 14h à 15h pour les GS de Mme Pradier, le mardi de 14h à 15h pour les GS de Mme Decombaras pendant les 3 premières périodes scolaires.

Une progression a été conçue et préparée par les enseignantes. Travail essentiellement à l'oral à partir de comptines, d'albums, de situations quotidiennes....

SPORT : Aline BERGER, intervenante en sport est de retour 5 heures par semaine à l'école maternelle, le mardi matin de 8h45 à 11h45 et le jeudi après-midi de 14h à 16h. (1 fois par semaine pour les MS et 2 fois pour les GS)

Période 1	MS : lancer. GS : lancer et basket
Période 2	MS : jeux d'opposition. GS : jeux d'opposition et acrosport.
Période 3	MS : sauter. GS : sauter et courir
Période 4	MS : jeux de coopération. GS : jeux de coopération et micro-orientation.
Période 5	MS : vélos, pétanque. GS : vélos, pétanque et jeux de crosses.

RASED : composé d'un maître E (difficultés scolaires, d'apprentissages) Mme Christine Dubessy, d'un maître G (comportement), Mme Annick Le Bagousse et d'une psychologue scolaire, Mme Morge.

Le rased est appelé en soutien lorsqu'une difficulté autre que ponctuelle apparaît. Un accord est demandé à la famille afin que l'enseignant spécialisé puisse intervenir, en classe ou en petits groupes, avec les enfants concernés.

Le rased intervient chaque année à plusieurs reprises avec les enfants de l'école maternelle.

MEDECINE SCOLAIRE :

Les élèves de PS et de MS dépendent de la PMI (Protection maternelle infantile). Une infirmière vient pour une visite pour les enfants de PS.

Les enfants de GS seront vus par l'infirmière du collège des Martres de Veyre pour un bilan audio et visuel. Les parents sont prévenus à l'avance pour pouvoir assister à ces rendez-vous.

APC (Activités pédagogiques complémentaires) : proposition faite aux parents pour travailler avec un petit groupe d'enfants sur un apprentissage défini : difficultés scolaires ou projet particulier pour une section d'âge. Lundi et/ou jeudi soir de 16h45 à 17h30.

DECLOISONNEMENTS :

Le vendredi pour les GS de Mme Pradier qui vont en anglais avec Mme Decombaras, pendant ce temps, les élèves de GS de Mme Decombaras viennent faire des apprentissages à base de jeux mathématiques avec Mme Pradier.

Le mardi pour les MS : tous les élèves de MS se retrouvent de 14h à 15h10 dans la classe de Mme Salvy (aidée par Elodie Berger et Maud Stabler) qui propose 4 ateliers : pâte à modeler, construction clippos, découpage et coloriages codés.

4) Révision du règlement intérieur :

3 articles à rajouter :

- Interdiction de fumer ou de vapoter dans l'enceinte de l'école. Il est aussi désormais interdit de fumer dans un périmètre de 10 mètres autour de l'école. Des panneaux ont été affichés devant l'école.

- Utilisation des jeux de la cour en dehors des heures de classe : interdit sur le temps de sortie des classes avec les parents (à 11h45 et à 16h45), ceci pour des questions de responsabilités et d'assurance.
- Objet connecté : interdiction d'apporter tout objet connecté à l'école (exemple : montre...)

5) Présentation des comptes :

La coopérative scolaire de l'école est gérée par un organisme départemental (l'OCCE) qui vérifie les comptes chaque fin d'année scolaire.

Le compte est essentiellement approvisionné par les dons de la mairie et de l'association de parents d'élèves (l'Elan), et par des actions menées auprès des parents : vente des photos de classe...

L'argent récolté permet d'acheter du matériel pédagogique et de régler les frais liés aux sorties scolaires (entrées, ateliers...)

En ce début d'année la coopérative scolaire dispose de 3966.80 euros.

La mandataire est toujours Mme Decombas

La subvention de l'Elan est de 5 euros par enfants en ce début d'année.

6) Nouveaux programmes :

Les nouveaux programmes ont été présentés lors des réunions de rentrée avec les 5 domaines pédagogiques et le programme EVAR (Eduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle).

7) Exercice incendie et PPMS

26/09/2024 : exercice d'évacuation en présence de la municipalité. Les enfants ont été prévenus et sont sortis en 2min30.

Un exercice de confinement (PPMS) devra être fait avant la fin du mois de décembre

8) Projets, activités :

- Travail sur le développement durable et remise en place du jardin à l'école. Participation pour la labellisation de l'école (E3D), niveau 2.
- Travail autour du lexique : les contes et les animaux. Spectacle le 13 novembre à l'école pour les 3 classes « Tarte à la ferme ».
- Travail avec le SMVVA pour la classe de MS/GS et les MS et les GS réunis des deux autres classes. Travail sur l'eau avec des interventions d'une animatrice : le 10 novembre (l'eau domestique), le 30 janvier (le cycle de l'eau), le 16 mars (faune et flore) et le 24 avril : journée à l'éco pôle. Restitution le 19 ou 20 juin à Theix par le biais de présentation et d'ateliers.
- USEP : compte : 1390.79, Assemblée Générale de l'association « Usep Mirefleurs » le 10 novembre à 20h. Vente de chocolats pour financer l'achat des licences sportives.
Inscription à 2 rencontres départementales pour les MS/GS : le 19 ou 20 mars à l'Artenium pour la lutte, jeux d'opposition. Le 26 ou 27 mars à Vulcania pour de la course d'orientation.
- 6 ou 13 mars : Atelier d'athlétisme au stadium J.Pellez pour les élèves de GS.
- Tradamuse : inscription au dispositif : apprentissages de danses traditionnelles et restitution sous la forme d'un bal d'enfants en avril ou mai.
- Prêt de livres pour la maison : la bibliothèque a été ré organisée et les enfants pourront emprunter un livre pour une semaine. Intention de créer un inventaire numérique des livres de la bibliothèque, à voir sous quelle forme ?

- Du blé au pain : travail en classe et venue d'une boulangerie mobile, la route du pain, à l'école.

- Projet : 10 Jours sans écran : participation de l'école pour 2026.

9) Questions des parents :

- Collation à la garderie du matin : l'heure d'arrivée à la garderie du matin étant propre à chacun, la gestion d'une collation selon les enfants n'est pas envisageable. Les parents sont invités par la municipalité à s'assurer que les enfants aient pris un petit déjeuner à la maison.
- Jeux dans la cour : l'accès à l'herbe reste restreint en raison de la météo des dernières semaines (rosée et boue...)
- Cantine et produits laitiers : la collation laitière n'est pas systématique à tous les repas, un équilibre des menus est effectué sur l'ensemble de la semaine.

Levée de la séance à 20h00.